



CPAS de Seraing

## Appel aux candidatures en vue du recrutement d'un Directeur Général

---

### 1) Conditions générales d'admissibilité à l'emploi de directeur général

- **Par recrutement**

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Être titulaire d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A ;
- Être lauréat d'un examen ;
- Avoir satisfait au stage.

- **Par mobilité**

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Être nommé à titre définitif en qualité de Directeur général ou de Directeur général adjoint d'une Commune ou d'un Centre Public d'Action Sociale ;
- Être lauréat d'un examen ;
- Avoir satisfait au stage.

### 2) Conditions de participation à l'examen

- **Par recrutement**

- Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Être porteur d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A.

- **Par mobilité**

- a) Être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- b) Jouir des droits civils et politiques ;
- c) Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- d) Être Directeur général ou Directeur général adjoint nommé à titre définitif d'une Commune ou d'un Centre Public d'Action Sociale.

### 3) Examen

L'examen se compose des deux épreuves suivantes (dans l'ordre de présentation des épreuves) :

- a) Une épreuve écrite d'aptitude professionnelle (220 points) ;
- b) Une épreuve orale d'aptitude à la fonction et à la capacité de management (330 points).

L'épreuve écrite d'aptitude professionnelle est composée des matières suivantes :

- a) Droit constitutionnel (40 points) ;
- b) Droit administratif (60 points) ;
- c) Droit des marchés publics (20 points) ;
- d) Droit civil (20 points) ;
- e) Finances et fiscalité locales (20 points) ;
- f) Droit communal et loi organique des C.P.A.S. (60 points)

Points requis : 50 % dans toutes les matières et 60 % au total de toutes les matières, soit 132/220.

Sont dispensés de l'épreuve écrite, le Directeur général ou le Directeur général adjoint d'une Commune ou d'un Centre Public d'Action Sociale, nommé à titre définitif. Ils ne peuvent en revanche être dispensés de l'épreuve orale. Lorsqu'un ou plusieurs candidats sont dispensés de l'épreuve d'aptitude professionnelle, celle-ci est éliminatoire pour les candidats qui n'en sont pas dispensés.

§2. L'épreuve orale d'aptitude à la fonction et à la capacité de management permettant d'évaluer le candidat notamment sur sa vision stratégique de la fonction et sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière de gestion des ressources humaines, de management et d'organisation du contrôle interne.

Points requis : 60 %, soit 198/330.

#### 4) Accès par mobilité

Sont dispensés de l'épreuve écrite, le Directeur général ou le Directeur général adjoint d'une Commune ou d'un Centre Public d'Action Sociale, nommé à titre définitif. Ils ne peuvent en revanche être dispensés de l'épreuve orale. Lorsqu'un ou plusieurs candidats sont dispensés de l'épreuve d'aptitude professionnelle, celle-ci est éliminatoire pour les candidats qui n'en sont pas dispensés.

#### 5) Candidature

Pour être jugé complet, le dossier de candidature sera composé :

- a) D'une lettre de motivation
- b) D'un curriculum vitae
- c) D'un extrait de casier judiciaire
- d) D'une copie du diplôme requis

Les candidatures doivent être transmises pour au plus tard le 30 juin 2022 par envoi postal recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

CPAS de Seraing

Service du Personnel

Rue du Molinay, 60

4100 SERAING

Toute candidature incomplète ou transmise hors délai sera considérée comme irrecevable.  
De même que toute candidature ne répondant pas aux conditions sera rejetée.

#### 6) Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, vous êtes invité à prendre contact avec le service du personnel par téléphone au 04/279.09.66 ou par mail à l'adresse [jobs@seraing-cpas.be](mailto:jobs@seraing-cpas.be)